

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de juillet 2016 d'une somme de 102 177,47 \$.

Adjudication d'une émission d'obligations à la suite d'une demande de soumissions publiques – Règlement d'emprunt n° 203-2009 (subvention Val-Jalbert) et règlement n° 238-2015 (Énergie hydroélectrique Mistassini SEC) :

- Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a accepté la proposition de Valeurs mobilières Desjardins inc. pour la vente d'une émission d'obligations d'une somme de 3 848 000 \$ effectuée au coût réel de 2,14421 % pour les cinq prochaines années.

Mandat – Audition des états financiers 2016 :

- Les conseillers ont attribué le mandat d'audition des états financiers 2016 à la firme Mallette SENCRL pour une somme maximale de 15 000 \$.

Aménagement du territoire

Approbation du règlement n° 16-14 – Municipalité de Lac-Bouchette :

- Les conseillers ont adopté le règlement n° 16-14 de la Municipalité de Lac-Bouchette modifiant son règlement de zonage (n° 94-14) ayant pour objet certaines dispositions applicables aux bâtiments accessoires.

Approbation du règlement n° 2016-574 – Municipalité de Chambord :

- Les conseillers ont adopté le règlement n° 2016-574 de la Municipalité de Chambord modifiant son règlement de zonage (n° 92-239) de manière à agrandir la zone A-2 à même la zone Cr-1.

Approbation de règlements – Ville de Roberval :

- Les conseillers ont adopté le règlement n° 2016-27 de la Ville de Roberval modifiant son plan d'urbanisme (n° 92-11) concernant la réaffectation des activités commerciales et de services ainsi que le règlement n° 2016-28 de manière à en assurer la concordance.

Développement territorial et socioéconomique

Nomination – Comité de suivi CLD/MRC du Domaine-du-Roy :

- Les membres du conseil ont désigné M^{me} Ghislaine M.-Hudon, préfète, ainsi que MM. Gabriel Martel et Gérard Savard, au comité de suivi de la nouvelle entente intervenue entre la MRC et le CLD Domaine-du-Roy.

Appui – Projet de relocalisation du Centre d'archives :

- La MRC du Domaine-du-Roy appuie la Ville de Roberval dans ses démarches auprès des paliers de gouvernements supérieurs pour l'obtention d'une aide financière aux fins de la relocalisation du Centre d'archives de la MRC du Domaine-du-Roy dans le bâtiment du Centre historique et aquatique de Roberval. De plus, elle est disposée à verser une somme supplémentaire d'environ 25 000 \$ annuellement au Centre d'archives pour son budget de fonctionnement à la suite de la réalisation du projet.

Fonds de développement des territoires :

- Selon la recommandation du comité d'évaluation des projets locaux, territoriaux et de mobilisation, les élus ont accordé une aide financière provenant du Fonds de développement des territoires aux promoteurs des projets suivants :
 - ✓ Mobilisation lors d'un film et mise en valeur du territoire (2 000 \$, mobilisation);
 - ✓ Journée des aînés (3 000 \$, mobilisation);
 - ✓ Mobilisation et consultation de la population autochtone de la MRC du Domaine-du-Roy hors communauté (3 000 \$, mobilisation);
 - ✓ Mobilisation citoyenne pour la téléphonie cellulaire (3 000 \$, mobilisation);
 - ✓ Aménagement de passerelles en bois au Club de golf de Saint-Prime (8 000 \$, local, et 12 000 \$, territorial);
 - ✓ Aménagement d'un nouveau site de tir à l'arme de poing au champ de tir de Sainte-Hedwidge (12 440 \$, local, et 15 000 \$, territorial);
 - ✓ Aménagement d'une forêt nourricière au Service budgétaire de Saint-Félicien (10 675 \$, local);
 - ✓ Circuit patrimonial numérique à Mashteuiatsh (10 631 \$, local);
 - ✓ Acquisition d'un bâtiment pour développement et mise en valeur des artisans locaux à Saint-François-de-Sales (24 500 \$, local).

Les projets totalisent 104 246 \$, dont 66 246 \$ provenant du programme de soutien au développement local, 27 000 \$ au développement territorial et 11 000 \$ pour les projets de mobilisation.

Destination Lac-Saint-Jean :

- Les élus ont accordé à l'organisme Destination Lac-Saint-Jean une contribution financière de l'ordre de 16 723 \$ pour la continuation de ses activités jusqu'au 31 décembre 2016, et ce, conditionnellement à ce que les deux autres municipalités régionales de comté du Lac-Saint-Jean contribuent à hauteur de 32,5 % du budget et que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan contribue à hauteur de 2,5 %.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 13 septembre 2016, à 20 h, à la mairie de Roberval.

Traversée du lac Saint-Jean à vélo :

- Les membres du conseil ont répondu positivement à la sollicitation de la Traversée du lac Saint-Jean à vélo en consentant à verser une somme de 6 667 \$ à l'organisme pour la réalisation de l'édition 2017. Les deux autres municipalités régionales de comté du Lac-Saint-Jean devraient également confirmer la même somme, ce qui permettra à l'organisme d'obtenir un montant total de 20 000 \$ d'aide financière.

Avis de motion – Règlement n° 244-2016/Fonds de développement provenant des redevances issues des projets de mise en valeur hydroélectrique :

- Un avis de motion a été donné que lors d'une prochaine séance, le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy procédera à l'adoption du règlement n° 244-2016 relatif à la constitution d'un fonds de développement provenant des redevances issues des projets de mise en valeur hydroélectrique.

Appel de versements – Énergie hydroélectrique Mistassini SEC :

- Les conseillers ont autorisé deux versements pour assurer la poursuite du projet de mise en valeur hydroélectrique communautaire de la Onzième Chute de la rivière Mistassini. Le premier versement, de l'ordre de 1 800 000 \$, sera effectué le 20 juillet 2016. Quant au second, d'une somme de 2 025 000 \$, il sera versé le 21 septembre 2016.

Avis – Forestier en chef :

- À la suite du dévoilement par le Forestier en chef des résultats préliminaires du calcul de la possibilité forestière 2018-2023 dans l'unité d'aménagement (UA) 025-51, le conseil des maires a formulé un avis afin que les recommandations suivantes soient prises en compte :
 - ✓ Que les contraintes opérationnelles découlant de l'application de la certification FSC, dans le contexte de la suspension et de l'abandon de la norme par l'industrie, soient exclues;
 - ✓ Qu'une stratégie d'intensification de la production ligneuse pour atténuer et compenser les diminutions de la possibilité forestière des dix dernières années soit élaborée et mise en place;
 - ✓ Que la priorité est donnée à la réalisation des inventaires forestiers dans l'UA 022-51 afin de pouvoir procéder à un nouveau calcul de possibilité forestière pour la nouvelle UA fusionnée (025-71);
 - ✓ Que l'objectif à atteindre de 17 % du territoire en aires protégées soit analysé pour prévoir des statuts de protection permettant des interventions forestières à l'intérieur des territoires, mais qu'également soit reconnue la protection administrative et réglementaire accordée à certains territoires par d'autres organisations, notamment les municipalités régionales de comté.

Contribution financière – Forêt modèle du Lac-Saint-Jean :

- Le conseil a accepté de soutenir l'organisation dans son virage vers la bioéconomie en accordant une aide financière de 31 664 \$ pour la réalisation de trois projets, soit la production de molécules biocides, de nanocellulose bactérienne, ainsi que pour la réalisation d'un portail géomatique des meilleurs potentiels de cueillette de bleuets sauvages et de la caractérisation de développement de produits avec BioChar Borealis.

Téléphonie cellulaire :

- Les élus ont adopté une résolution afin de demander aux deux paliers de gouvernements supérieurs d'apporter des modifications à leurs programmes d'aide financière afin que ceux-ci puissent soutenir la réalisation de projets visant à assurer une meilleure couverture cellulaire dans les secteurs non desservis en région.

Santé et services sociaux

Positionnement – Réforme du réseau de la santé et des services sociaux :

- Le conseil des maires a adopté une résolution afin de demander au Gouvernement du Québec de prendre une pause avec la réforme du système de santé et des services sociaux imposée par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, et ce, afin d'évaluer les différentes problématiques et perturbations inhérentes à la réforme et que soit prise en compte la Loi sur l'occupation dynamique du territoire dans la mise en place de toute mesure d'optimisation en matière de santé et de services sociaux.

Territoire non organisé

Réfection de ponts et ponceaux :

- Les membres du conseil ont octroyé les contrats suivants visant la réfection de deux ponts et deux ponceaux dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan :
 - ✓ Réfection des ponts R0406-01 (rivière du Loup ouest) et R0451-05 (rivière Wabano) à l'entreprise Les Ponts de l'Estuaire, et ce, pour une somme de 298 600 \$ plus les taxes applicables;
 - ✓ Réfection de deux ponceaux – Chemin R-0406/Lac Meilleur à Transport J.H.L. de La Doré, et ce, pour une somme de 8 096 \$ plus les taxes applicables;
 - ✓ Réfection d'un ponceau – Charge du lac Nelly à Transport J.H.L. de La Doré, et ce, pour une somme de 8 096 \$ plus les taxes applicables.

Une partie du coût des travaux est assumée par le programme de restauration des traverses de cours d'eau du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Pour plus d'information :